

PROCES VERBAL DE MESURAGE ET DE BORNAGE

L'an deux mil vingt et un, le vingt deux juin.

Je soussigné, Philippe BINAMÉ, Géomètre-Expert Immobilier, domicilié 4 chaussée de Luxembourg à 5336 COURRIERE, tél. 083/214494, inscrit au tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts, légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Dinant,

Déclare avoir procédé au mesurage et à la délimitation d'une parcelle de terrain sise sous la commune de :

OHEY 2^{ième} division - Hailot

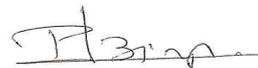
A front de la rue de la Source, cadastrée ou l'ayant été section B partie du numéro 377/G et précadastré numéro 377/H2.

Laquelle parcelle figurée sous teinte jaune au plan ci-contre et étant le **lot 20** du permis d'urbanisation n°FO 114/92097/LFD/2017/2//2004789 délivré en date du 23 août 2018, j'ai trouvé contenir en superficie :

12 a. 92 ca.

DOUZE ARES NONANTE DEUX CENTIARES

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès verbal de mesurage et de bornage à la date que dessus pour valoir ce que de droit.



N.B. Les mentions cadastrales ainsi que les tenants et aboutissants sont donnés à titre indicatif.

En ce qui concerne les alignements et prescriptions urbanistiques, il convient de se conformer aux règlements émanant ou à émaner des autorités compétentes.

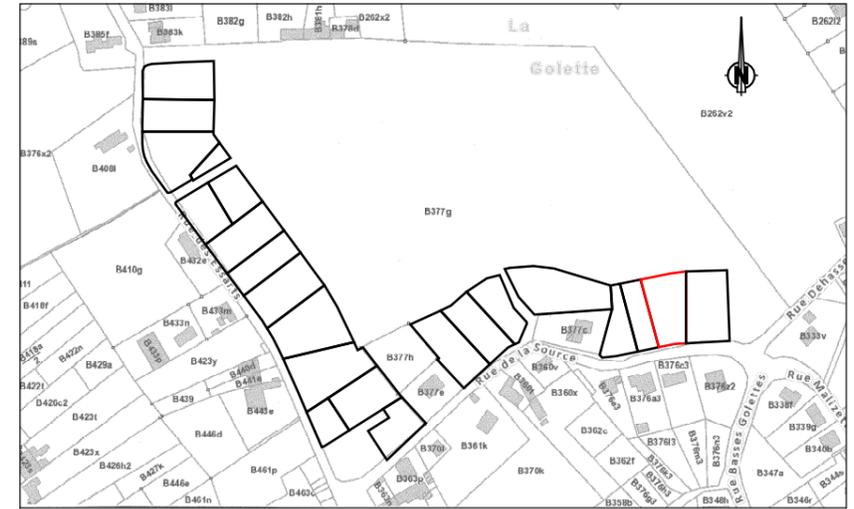
Dossier : 21.2555

Commune de OHEY - 2^o division - Hailot
Section B

échelle : 1/250

N° de référence : 92059 -

Situation cadastrale - échelle non définie



© Les données cadastrales 1.1.2021 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de Documentation Patrimoniale.

Liste des coordonnées Lambert 72

Numéro	X	Y	Nature
N°98	205596,91	127038,95	borne feno blanche
N°99	205609,67	126991,13	borne feno blanche
N°100	205617,74	127043,32	borne feno blanche
N°101	205628,90	127044,82	borne feno blanche
N°102	205628,89	126993,99	borne feno blanche
N°103	205621,16	126993,57	point limite non matérialisé
N°104	205657,93	127045,63	borne feno blanche
N°105	205659,94	126995,65	borne feno blanche

